

depuis le capitule de S. Léonard de Port-Maurice, **double**; mém. de S. Pierre et du dim. (3e de Ste-Cécile dans le dioc. de Valleyfield).

Dans la cathédrale de Valleyfield: Messe basse **comme ci-dessus**.

Messe chantée de sainte Cécile, **double de 1e cl.**; seule mém. du 24e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — II vêpres de sainte Cécile; mém. de S. Léonard de Port-Maurice et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 décembre

Comme le 1er dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office de 1e classe (Rubr. génér. du brev., titre X n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI. Décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754) et l'on a dû anticiper au 26 novembre la solennité des titulaires dont l'office tombait dans la semaine.

Le titulaire saint François-Xavier n'est qu'une mémoire (sous la 1e conclusion) à la messe; il peut avoir ses 2des vêpres chantées avec mém. de saint Léonard de Port-Maurice et du dim., dans les paroisses qui suivent, à moins qu'on ne préfère en chanter la messe et les vêpres le 10 décembre.

Diocèse de Montréal. — Du 3 décembre, saint François-Xavier (Verchères et Caughnawaga).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 3 décembre, saint François-Xavier (West Shefford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 3 décembre, saint François-Xavier (Batiscau).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 3 décembre, saint François Xavier (Brompton).

Diocèse de Nicolet. — Du 3 décembre, saint François Xavier.

Diocèse de Valleyfield. — Du 3 décembre, saint François Xavier (Pointe Fortune).

Diocèse de Pembroke. — Du 3 décembre, saint François Xavier (Renfrew).

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	21 novembre.	—	Longue-Pointe.
Jeudi,	23	—	Saint-Eustache.
Samedi,	25	—	Saint-Jean-de-la-Croix.
Lundi,	27	—	Saint-Zotique.